

Pierre Bolze, Simon Rodriguez-Pagès - architectes



### Site

La résidence *Louise Michel* est située à la lisière d'un cours d'eau à Chaumont, dans le Grand Est. Elle est conçue et construite entre 1995 et 1996 par les architectes Pierre Bolze et Simon Rodriguez-Pagès.

Ce projet est né de la volonté conjointe du Conseil d'Administration de l'OPHLM et de la ville de Chaumont de créer un programme de construction HLM. Ayant réalisé le bâtiment de l'inspection académique de Haute-Marne, les deux architectes étaient déjà connus localement.

Inspirée par l'esprit des cités-jardins des années 1920 et plus encore par le Siedlung Halen (1961) réalisé par l'Atelier 5 à Berne, la résidence Louise Michel ambitionne de créer un « collectif à plat ». Il s'agit de concilier le confort de l'habitat individuel avec les avantages des espaces communs mutualisés.

Implanté dans la vallée de la Suize, le long de la ceinture verte de Chaumont, le projet accorde une attention particulière à son intégration paysagère. Le corridor vert existant se prolonge jusqu'au cœur du site, grâce à des intervalles verts qui assurent une continuité entre la résidence et son environnement.

### Identité

#### La ville

Localisation	Chaumont, Région Grand-Est
Superficie	55,3 km <sup>2</sup>
Population	21 699 habitants (INSEE 2021)
Densité	392,7 hab/km <sup>2</sup> (INSEE 2021)

#### Le site

Concepteurs	Pierre Bolze, Simon Rodriguez-Pagès, architectes
Construction	1995 - 1996
Surface du site	17 726 m <sup>2</sup>
Statut	Logement locatif social
Répartition	Logements, équipement culturel, services

#### L'opération

Nature	Immeuble et maison individuelle
Typologies	T2 à T5
Nb de bâtiments	3 immeubles et 36 maisons
Nb de niveaux	R+1 à R+3
Nb de logements	68
Étiquettes	DPE : collectif D / individuel C GES : collectif D / individuel C

## ■ Géographie et histoire urbaine

Chaumont est située dans le département de la Haute-Marne, dans la région Grand Est. La commune est entourée de plusieurs grandes villes telles que Reims au nord-ouest, Nancy au nord-est et Dijon au sud-est. La ville est traversée par deux rivières majeures : la Suize à l'ouest et la Marne à l'est, qui contribuent à son paysage naturel et à son développement historique. La moitié de la commune est constituée de forêts, ce qui lui confère un caractère rural et naturel, tandis que seulement 14% de son territoire est urbanisé.

Bien que relativement jeune comparée à d'autres villes françaises, Chaumont s'est progressivement développée à partir de la période médiévale. Historiquement, la ville est un centre agricole. Paysans et artisans se sont longtemps installés en périphérie de la commune, attirés par les terres fertiles et l'extension des activités artisanales. Son développement urbain s'est intensifié à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'industrialisation et l'extension des infrastructures, notamment la construction du chemin de fer qui relie la ville à d'autres centres économiques de la région.

## ■ Concepteurs

Pierre Bolze et Simon Rodriguez-Pagès sont des architectes français de renom, formés à l'École d'Architecture de Paris-Belleville, au sein du groupe Uno dirigé par l'architecte Henri Ciriani. Ils fondent ensemble l'agence Bolze & Rodriguez-Pagès, qui, durant près de vingt ans, a réalisé des projets importants dans le secteur public, tels que des sièges institutionnels, des groupes scolaires et des programmes de logements. En 2006, ils créent l'Ateliers 2/3/4, en collaboration avec Olivier Arène, Christine Edeikins, Jean Mas et François Roux.

Ils sont lauréats du « PAN XI : Banlieues et Franges de bourgs » en 1979, des « Albums de la Jeune Architecture » en 1983, exposés à l'IFA en 1990 pour l'exposition des 40 Architectes de moins de 40 ans. En 1991, ils reçoivent la Médaille de l'Académie d'architecture « Prix Dejean ».

## ■ Caractéristiques patrimoniales

La résidence *Louise Michel* se situe dans le quartier résidentiel du Val Barizien en périphérie de Chaumont. Implanté dans la vallée de la Suize, le long de la ceinture verte de la ville, le projet dispose d'un cadre naturel verdoyant qui se prolonge jusqu'au cœur du site, grâce à des intervalles verts qui assurent une continuité paysagère entre la résidence et son environnement.

Conçue dans l'esprit des cités-jardins des années 1920, la résidence *Louise Michel* associe habilement logement collectif et habitat individuel. Ce « collectif à plat » comprend trois immeubles de logement sur quatre étages et dix-huit barrettes de logement individuel en duplex. Chaque duplex dispose de son jardin privatif et deux jardins collectifs ponctuent la composition.

Dès sa conception, la question énergétique est centrale. Le souci de l'écologie s'accompagne d'une ambition de performance et de qualité des logements. La résidence est édifée avec des matériaux supérieurs à ceux habituellement observés dans les opérations de logement locatif sociaux : isolation thermique efficace pour l'époque, menuiseries en aluminium et panneaux bois en façade. Coté logement, c'est le confort qui prime. Chaque habitation, conçue en duplex, bénéficie d'un éclairage naturel dans chaque pièce, de volumes généreux et d'un espace extérieur. Ce qui renforce l'idée de vivre davantage dans une maison qu'un appartement.



## RESSOURCE DOCUMENTAIRE

Vidéo : « Architecture Contemporaine Remarquable – Conversations d'architecture avec Simon Rodriguez Pagès »